

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'Education Nationale : Mme VALLIER-DUBOIS			excusée
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directeur de l'école - président : Mme RAOUX	x		
Maire : M. JACQUIN	x		
Conseil municipal - adjoint en charge de l'école : M. GREAU	x		
		x	
M. DUFAU		x	
Mme HONNORE		x	
Mme MAINOLI	x		
Mme PACCALLET	x		
Mme PATRICOT	x		
Mme SALANON	x		
M. VANSEVENANT	x		
DDEN : M. GAZANION	x		
	x		
Mme JAMES	x		
Mme MANEVY		x	
Mme PHILIP		x	
Mme RAVET	x		
Mme SIMON	x		
VOIX CONSULTATIVE			
RASED		x	
Médecin/infirmier(e) scolaire		x	
Assistante sociale		x	
ATSEM		x	
Invité :		x	

Procès-verbal établi le 15/06/2021

Le conseil d'école a lieu en présentiel. La séance est ouverte à 17h30 et se déroule selon l'ordre du jour.

1. Situation sanitaire

Depuis le dernier conseil d'école, un seul cas de Covid a été signalé. Il a conduit à la fermeture de la classe de CE1-CE2 pendant 2 jours. C'est le médecin de l'éducation Nationale qui prend la décision de fermer la classe. Dans ce cas, les élèves peuvent revenir à la fin de la période d'isolement en présentant un résultat de test négatif.

Les enfants qui ont été cas contact en dehors de l'école (centre de loisirs par exemple) ont également été isolés sur décision de la CPAM.

Comme nous l'avions annoncé lors du dernier conseil d'école, nous ne prévenons pas tous les parents en cas de fermeture, mais les parents de la classe ainsi que les parents délégués. Il n'y a eu aucun autre cas signalé par les parents.

Le port du masque est toujours obligatoire en classe ET en récréation. Il est enlevé pendant le sport lorsque les enfants fournissent un effort, mais les élèves doivent le remettre lorsqu'ils attendent, écoutent les consignes ou sont arbitres. Le protocole sanitaire est le même pour tous.

Le nettoyage des locaux est effectué chaque jour selon le protocole sanitaire élaboré depuis la crise du Covid.

Les tests salivaires auront lieu le 24 juin. Nous avons eu très peu de retours en maternelle (8 sur les 3 classes), un peu plus dans les autres classes (en moyenne 7-8 par classe en élémentaire).

Question des parents : Y-a-t-il la climatisation dans les classes ? Non, elle n'est pas installée. Mais cette année, nous n'avons pas eu de grosses chaleurs.

2. Bilan des projets de l'année

- Les élèves des classes de GS-CP à CM2 participent à des séances d'échecs à raison d'une fois par semaine. En temps normal, le projet se termine avec un tournoi entre les classes, mais ce n'est pas possible avec le protocole sanitaire. Il y aura par contre un tournoi entre « groupe » : CP-CE1 et CE1-CE2 d'une part et CE2-CM1 et Cm2 d'autre part. En temps normal, les CP ne font pas de tournoi, cependant les Cp de Mme SALANON étant avec des CE1, ils participeront à ce tournoi comme les autres élèves de la classe.
- Projets sportifs :
 - Les ETAPS de la piscine interviennent auprès des 4 classes de cycles 2 et 3 à raison d'une heure par semaine pour faire du sport. Cette année ils ont pu faire : course d'orientation, kinball, athlétisme, danse, Lors de ces séances, les enfants sont sous la responsabilité de l'enseignant, même si c'est l'intervenant qui fait pratiquer l'activité. Mais les enfants sont censés respecter les consignes de travail comme en classe. Un rappel à l'ordre peut leur être fait par l'intervenant. Cela a été le cas pour des élèves de CM qui refusaient de réaliser l'activité demandée.
 - Malheureusement les séances de piscine n'ont pas pu avoir lieu pour les élèves de PS-MS, MS-GS et GS-CP. Nous espérons que cela sera le cas l'année prochaine. Les élèves de cycle 2 et 3 ont pu bénéficier de quelques séances.
 - Rencontre sportive des PS-MS et MS-GS : le 22 juin, il s'agit d'une rencontre type « olympiade ». Les parents ont été prévenus
 - Cycle vélo pour les GS-CP : depuis le 7 juin, les élèves de GS et CP font du vélo à l'école. Nous ferons une sortie le lundi 21 juin au matin avec des parents agréés.
 - Roller en CE1-CE2 : depuis 3 semaines, les élèves font du roller dans la cour de l'école. Ils font des petits jeux et retravaillent en même temps les compétences travaillées en athlétisme (course, course en relais...)

- Bilan du travail mené sur le harcèlement : suite au dernier conseil d'école, Mme AGUILERA a mené différentes actions au sein de la classe de CM2. Lors d'une séance en Education Morale et Civique sur le harcèlement, les élèves ont pu aborder différentes situations de harcèlement, les rôles de chacun et lien avec des textes et des vidéos. Puis l'enseignante a proposé à chaque enfant de s'exprimer à l'écrit, de manière anonyme pour dénoncer si besoin des situations de harcèlement, des situations gênantes ou des propos choquants de la part de camarade (que cela se fasse sur le temps scolaire, sur le temps périscolaire, sur les réseaux sociaux ou à l'extérieur). Rien de particulier n'est ressorti de ces écrits. Au retour des vacances de printemps les histoires évoquées avaient l'air d'être réglées. Aucun parent n'est venu en discuter avec Mme AGUILERA. Nous invitons donc les parents concernés à se manifester. Mme AGUILERA fera un mail à tous les parents dans ce sens. Il apparaît que les problèmes continuent surtout hors école.
- Lien avec le collège : visite du collège réalisée le jeudi 10 juin après-midi. Les élèves ont pu être accueillis par le CPE qui leur a présenté le collège, son fonctionnement et les attentes du collège concernant le travail et le comportement. Après une visite, les élèves ont participé à un atelier en arts visuels en binômes avec des élèves de 6^{ème}. Ils ont ainsi pu échanger avec eux sur leur ressenti. Les CM2 ont reçu un livret d'accueil avec des informations et des exercices pour comprendre le fonctionnement du collège. Il sera complété en classe d'ici la fin de l'année. L'enseignante a aussi pu échanger avec la CPE sur les élèves et les situations particulières notamment (PPRE passerelle par exemple).
- Sorties de fin d'année : des sorties sur St Vulbas sont en train d'être organisées pour les classes en fonction des projets de classe (olympiades en maternelle, vélo, ramassage des déchets pour les plus grands...) Nous informerons les familles rapidement des modalités.
- Nous profitons du conseil d'école pour faire un rappel sur les tenues vestimentaires. Nous rappelons que les tongs et claquettes sont interdites à l'école pour des raisons de sécurité : les élèves courent avec et peuvent se blesser. Par ailleurs, les enfants doivent se rendre à l'école avec une tenue adaptée à l'école : pas de ventre à l'air, des tenues de sport si besoin....

3. Préparation de la rentrée 2021

- **Effectifs prévisionnels (mis à jour fin juin) :**

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Mme MAINOLI	20	6							26
Mme TENAND		13	9						22
Mme RAOUX			9	13					22
Mme SALANON				9	13				22
Mme PATRICOT					9	14			23
Mme AGUILERA						11	13		24
Mme SAVARY							7	16	23
TOTAUX	20	19	18	22	22	25	20	16	162

- **Mouvement des enseignants**

Mme PACCALLET prend sa retraite à la fin de l'année scolaire. Elle sera remplacée par Mme SAVARY.

Mme AGUILERA enseignera à 80%, nous ne savons pas encore qui fera son complément.

Mme TENAND devrait revenir en septembre et reprendre la direction. Nous ne savons pas non plus qui fera la décharge de direction. M. VANSEVENANT quitte donc l'école.

- **Accueil des nouveaux élèves:**

Les futurs élèves de petite section et les nouveaux arrivants ont pu visiter l'école, soit le 10 juin, soit en rendez-vous individuels.

Mme MAINOLI fera une réunion de préparation avec les parents des futurs élèves de petite section le vendredi 25 juin.

- **Liste des fournitures scolaires**

La liste de fourniture demandée doit être soumise au conseil d'école.

L'école fournit une partie des fournitures scolaires, nous vous demandons cependant d'acheter un certain nombre de matériel scolaire pour que votre enfant ait son matériel personnel **pour toute l'année**. Nous rendons les trousse lors des vacances de façon à rajouter les manquants.

Maternelles :

- Une paire **de chaussons fermés** que l'enfant sait mettre seul (ils doivent tenir aux pieds, les enfants font du sport avec)
- Un verre avec le prénom visible sans le retourner
- Un sac de changes qui reste pendu à l'école qui sera rendu aux vacances pour évoluer avec les saisons
- 2 boîtes de mouchoirs
- Un grand classeur à levier pour **les élèves de grande section et moyenne section (dos 7 cm)**.
- Un classeur souple format A4 dos 30mm pour le carnet de suivi **pour les élèves de petite section** et **pour les nouveaux arrivants dans tous les niveaux.**

Pour tous les élèves de l'élémentaire à renouveler systématiquement :

- 1 boîte de mouchoirs avec le nom écrit dessus.
- **2 trousse** dont une grande qui servira pour les feutres et les crayons de couleur
- une gomme, un taille crayon avec réservoir
- une ardoise type « Velléda » avec une pochette de 4 stylos (marquée à leur nom) et un chiffon
- une règle rigide (double décimètre, pas plus)
- des crayons de couleurs (12)
- des feutres de pointe moyenne (12)
- une paire de ciseaux
- une paire de chaussons fermés qui tiennent bien aux pieds avec un sac à chaussons
- une tenue de sport adaptée (baskets, survêtement ou short) pour les jours où il y a sport.
- Une gourde avec le prénom dessus

En plus pour les CE et les CM :

- un agenda
- un compas solide (pas de préférence entre mine ou crayon)
- un grand classeur (21x29,7cm dos de 40mm)
- une équerre
- un stylo bleu, noir, vert, rouge
- un crayon à papier

4. Questions des parents

Nous rappelons aux parents que les questions concernant un enseignant en particulier doivent être traitées directement avec lui. Nous invitons les parents à prendre rendez-vous avec celui-ci.

- **Où se passent les récréations des CP** : elles ont lieu dans la cour coté élémentaire ou dans la cour qui jouxte la classe de Mme RAOUX (coté nouvelle école). Dans tous les cas il s'agit d'une cour fermée. Les parents en ont été informé lors de la réunion de rentrée. Les élèves de Mme SALANON vont en récréation dans la cour, coté élémentaire.
- **Demande de plus d'informations sur ce qui est fait en maternelle** : il est difficile de faire un bilan toutes les semaines. Les parents récupèrent les affaires aux vacances. C'est très chronophage. Le travail des enseignants est avant tout d'accompagner les enfants. Que les parents n'hésitent pas à aller voir l'enseignant en cas de questionnement.
- **Cas covid** : tous les cas ont été signalés aux parents. Il n'y a pas eu de cas "cachés". Mais il y a effectivement eu très peu de cas sur l'école, ou dont l'école a été avertie.
- **La rentrée en petite section** : dans l'Ain, les écoles ont la possibilité d'organiser une rentrée échelonnée pour les élèves de petite section. C'est le choix que nous avons fait pour faire de cette rentrée un moment accueillant pour les enfants. Ce choix est expliqué en rendez-vous avec les parents lors de l'inscription avec la directrice ainsi que dans le livret d'accueil que nous avons fait. Les parents semblent plutôt rassurés de cette organisation.
- **Possibilité de faire visiter aux enfants leur future classe** : cela sera certainement fait pour les élèves actuels de GS et de CP qui sont du coté maternelle. Pour les autres classes, cela semble compliqué (pas de mélange des classes). Mais ils connaissent déjà les différentes classes.

5. Questions des parents pour la mairie :

- Problème de toilettes bouchés du coté des CM : à voir avec une entreprise
- **La future crèche interroge les parents, bruit notamment. Les parents ne souhaitent pas que les élèves soient gênés par le bruit ou soient freinés pour ne pas faire de bruit pendant la sieste des petits de la crèche par exemple.** M. le Maire assure qu'il n'y aura de bruit, l'isolation étant prévue pour. Il prendra contact avec Mme l'Inspectrice pour lui expliquer le projet. La micro-crèche sera construite dans le prolongement de la classe de Mme RAOUX en occupant une salle de classe vide et en agrandissant le bâtiment. L'entrée sera séparée de l'entrée de l'école. Si les effectifs de l'école venaient à augmenter, les salles du haut dans lesquelles le RASED va s'installer pourraient être récupérées.
- **Ouverture d'une classe de toute petite section** : ce n'est pas à la mairie de décider de l'ouverture d'une classe de toute petite section. Il n'y a donc aucun lien entre l'ouverture de la crèche et l'ouverture d'une classe de toute petite section. Par ailleurs, dans l'Ain, les écoles ayant une classe de toute petite section sont en général en REP, ce qui n'est pas le cas de St Vulbas.
- **Problème de téléphone : il n'y a plus de téléphone à l'école depuis 10 jours.** Intervention d'un technicien.

6. Remerciements

Merci à la mairie pour l'installation cet été des vidéo projecteurs dans les classes.

Merci à la caisse des écoles pour le matériel d'hygiène supplémentaire cette année avec le covid.

Merci aux parents qui ont répondu présents pour l'accompagnement des classes lorsque cela a été possible (piscine en début d'année par exemple)

Merci aux parents qui ont gardé leur enfant lorsque c'était nécessaire puisque nous n'avions pas le droit de les accueillir dans les autres classes.

Et pour terminer, merci à Mme PACCALLET pour sa bonne humeur, son énergie (tôt le matin), pour son implication notamment l'année dernière avec le confinement. Nous lui souhaitons une agréable retraite !

La séance est levée à 19h30.

Mme RAOUX
Directrice de l'école

M.JACQUIN
Maire de St Vulbas

Les parents d'élèves élus